

<https://fenvac.com/risque-avalanche-1492-sites-et-292>



Risque avalanche | 1492 sites et 292 communes exposés en Rhône-Alpes

- Revue de presse -

Publication date: mardi 22 février 2011

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

D'après une étude des services Restauration des terrains de montagne (RTM) le risque d'avalanche intéresse quelque 1 429 sites sur 292 communes de 17 départements des six massifs. [...]

Dès 2006, la direction générale de la prévention des risques informait les préfets de montagne de la démarche « Sites sensibles aux avalanches », la première à classer les sites selon l'importance de leur risque.

La méthode de François Rapin et de son groupe d'experts consiste à croiser deux paramètres. « Ces drames sont la conjonction d'un aléa, un phénomène avalancheux quantifié et localisé, et d'une vulnérabilité, à savoir des zones habitées ou des voies de communication. » Chaque couloir a été classifié selon sa population, sa morphologie, son histoire et la climatologie du massif. Entre 2005 et 2010 l'inventaire exhaustif est réalisé avec les services RTM des départements concernés, mais aussi des cabinets privés. Les conclusions sont toutes récentes. Quelque 1 429 sites ont été répertoriés sur 292 communes de 17 départements des six massifs. Et 21 % d'entre eux sont considérés comme de sensibilité forte et 24 % douteuse.

On découvre que 109 de ces avalanches exposant des habitations ne sont pas répertoriées dans des plans de préventions des risques naturels (PPR). Selon Jean-Claude Bourdais, qui a perdu son fils dans l'avalanche de Chamonix et créé une association pour que pareil drame ne survienne plus : « Ces sites sensibles doivent déboucher sur de nouveaux PPR et des plans communaux de sauvegarde. » Bref, les directions départementales des territoires (Ex-DDE) ont du pain sur la planche.

Une centaine de couloirs a été identifiée par le Cemagref (institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement) dans la liste des sites potentiellement dangereux, alors même qu'ils étaient mal ou pas répertoriés dans des plans de prévention de risques naturels. Voici les sites de la région dont la sensibilité a été jugée forte, donc « nécessitant une étude approfondie du risque avalanche », et dont le zonage et les prescriptions sur la construction pourraient évoluer :

- ▶ En Haute-Savoie : Le Grand Essert à Entremont, Moliésule à Mont-Saxonnex.
- ▶ En Savoie : Les Côtes à Avrieux, le Grand Ruisseau, à Tours-en-Savoie, les Frênes à Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Jacques Centre à Mâcot-la-Plagne, la Crase du Moulin à Peisey-Nancroix, L'Arcelle-Neuve à Lanslevillard, le Grand-Lognan, Saint-Jacques Est à Mâcot-la-Plagne, le Barbier à Avrieux, La Grande-Rosière aux Allues, Crêve-Tête à Saint-Jean-de-Belleville, Ruisseau de Bonnenui à Sollières-Sardières, Mont-Cuchet à Saint-Étienne-de-Cuines, l'Echeru à Hauteluze, Grande-Raze-Crétière à Granier, le Drérion Combe Benoit à Chapelle.
- ▶ Dans les Hautes-Alpes : Le Rif de Rouart à Saint-Véran, le Pont de la Gorge à Réallon, Château du Poët à Saint-Maurice.

[-] Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Combal à Larche, Pointe Fine à Condamine-Châtelard.

[-] En Isère : Roche Brune à Salette-Fallavaux.

Sources : Dauphiné Libéré-CatNat

<http://www.info.expoprotection.com> - publié le 22 février 2011
